Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 029-212900054-20261109-20261102_05-DE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 novembre 2026

***

Extrait du registre des délibérations

***

Le lundi 2 novembre 2026 à 18 heures et 30 minutes, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués le mardi 27 octobre 2026, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal en mairie, 44 route de l'Isle à Baye, sous la présidence de Pascal BOZEC, Maire de Baye.

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Etaient présents à l'appel nominal :

M. BOZEC Pascal, Mme JARNO Sidonie, Mme LE GARREC Virginie, Mme LAVOLEE Sybille, Mme SABOURDY Stéphanie, Mme MAREC Perrine, M. RONCIERE Nicolas, M. LE BORGNE Yves, M. HAMONIAUX Jacky, Mme DEREDEL Guénaëlle, M. AMEEL Philippe, M. MAO Sullivan, M. PENVEN Sébastien

Etaient représentés :

Conformément à l'article L.2121-20 du Code général des collectivités territoriales, M. MAGUER Mikaël a donné pouvoir à M. AMEEL Philippe, Mme LAONET Anne a donné pouvoir à M. BOZEC Pascal

Etaient absents et excusés : -

A été désigné secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Mme LE GARREC VIRGINIE

OBJET : Délibération n°20261102_05 Approbation du représentant de la CLECT

Le Conseil Municipal de BAYE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 029-212900054-20261109-20261102_05-DE

Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1609 nonies C ;
Vu la délibération de Quimperlé Communauté en date du 5 mai 2026 relative à la création et à l'élection des membres de la CLECT,

Le Maire indique qu'il convient de désigner parmi les membres du conseil municipal, un élu titulaire et un élu suppléant pour siéger à la CLECT.

Il propose alors les noms de Sidonie JARNO et Pascal BOZEC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne Sidonie JARNO en tant que titulaire et Pascal BOZEC tant que suppléant à la CLECT.

Le secrétaire de séance
Mme Virginie LE GARREC

Le Maire
Pascal BOZEC

MAIRIE de BAYE
29 (Finistère)